

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214547-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :  
49	35	9	9	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-7

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe Office de Tourisme

Le Budget Office de Tourisme s'équilibre à hauteur de :

- 597 047.50 € en fonctionnement

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 - Charges à caractère général	219 450,00	002 - Résultat d'exploitation reporté	37 745,50
012 - Charges de personnel et frais assimilés	365 800,00	013 - Atténuations de charges	62 000,00
022 - Dépenses imprévues	5 597,50	70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	129 302,00
65 - Autres charges de gestion courante	5 200,00	74 - Dotations, subventions et participations	290 000,00
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	75 - Autres produits de gestion courante	78 000,00
TOTAL	597 047,50	TOTAL	597 047,50

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214547-DE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOpte** le budget primitif 2022 du budget annexe Office de Tourisme,
- **Autorise** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214548-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">49</td> <td style="text-align: center;">35</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">9</td> <td style="text-align: center;">5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	35	9	9	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire															

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-8

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe Mobilités

Le Budget Mobilités présente un excédent de fonctionnement provenant d'une avance du budget général et permettant de constituer un fond de trésorerie sur ce budget afin de ne pas avoir recours à une ligne de trésorerie :

- 73 339.29 € excédent de fonctionnement
- 711 210.00 € dépenses de fonctionnement
- 784 549.29 € recettes de fonctionnement

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 - Charges à caractère général	681 200,00	002 - Résultat d'exploitation reporté	83 339,29
012 - Charges de personnel et frais assimilés	30 000,00	70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	7 500,00
65 - Autres charges de gestion courante	10,00	73 - Produits issus de la fiscalité	261 460,00
67 - Charges exceptionnelles	0,00	74 - Dotations, subventions et participations	432 240,00
		75 - Autres produits de gestion courante	10,00
TOTAL	711 210,00	TOTAL	784 549,29

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTE** le budget primitif 2022 du budget annexe Mobilités,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214549-DE
	En exercice 49	Présents 35	Excusés 9	Pouvoirs 9	Absents 5	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					 
	MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-9

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe lotissement Les Orchidées

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 - Charges à caractère général	2 000,00	002 - Résultat d'exploitation reporté	133 018,99
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 604,00		
65 - Autres charges de gestion courante	10,00		
TOTAL	33 614,00	TOTAL	166 632,99
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	427 659,98	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	31 604,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	33 614,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	429 669,98
TOTAL	461 273,98	TOTAL	461 273,98

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214549-DE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTÉ** le budget primitif 2022 du budget annexe lotissement Les Orchidées,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSC2022145410-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :  
49	35	9	9	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-10

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe lotissement Fontaine Benoît

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
002 - Résultat d'exploitation reporté	7 744,18	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
011 - Charges à caractère général	0,00	74 - Dotations, subventions et participations	7 838,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00		
65 - Autres charges de gestion courante	10,00		
TOTAL	7 754,18	TOTAL	7 838,00
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
TOTAL	0,00	TOTAL	0,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220413-HJSC2022145410-DE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOpte** le budget primitif 2022 du budget annexe lotissement Fontaine Benoît,
- **Autorise** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSC2022145411-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :
49	35	9	9	5	 	
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-11

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe lotissement Le Monceau

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
002 - Résultat d'exploitation reporté	0,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	18 024,96
011 - Charges à caractère général	1 000,00		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 166,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	68 176,00
65 - Autres charges de gestion courante	10,00		
TOTAL	68 176,00	TOTAL	86 200,96
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	67 166,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 166,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	68 176,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	68 176,00
TOTAL	135 342,00	TOTAL	135 342,00

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220413-HJSC2022145411-DE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTÉ** le budget primitif 2022 du budget annexe lotissement Le Monceau,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSC2022145412-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :  
49	35	9	9	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-12

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe lotissement En Poset

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 - Charges à caractère général	5 000,00	002 - Résultat d'exploitation reporté	213 375,05
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 086,10		
65 - Autres charges de gestion courante	10,00	042 - Opérations d'ordre des transfert entre sections	92 720,77
TOTAL	92 096,10	TOTAL	306 095,82
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	87 086,10	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	87 086,10
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	92 720,77	16 - Emprunts et dettes assimilées	92 720,77
TOTAL	179 806,87	TOTAL	179 806,87

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220413-HJSC2022145412-DE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTÉ** le budget primitif 2022 du budget annexe lotissement En Poset,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221455-DE										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux				
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	35	9	9	5												
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire																

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-5

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe ASF

Le Budget ASF s'équilibre à hauteur de :

- 549 340.65 € en fonctionnement
- 314 749.57 € en investissement

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 - Charges à caractère général	200 150,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	44 879,33
012 - Charges de personnel et frais assimilés	303 180,00	013 - Atténuations de charges	48 110,00
022 - Dépenses imprévues	914,45	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 268,96
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 105,96	70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	200 000,00
65 - Autres charges de gestion courante	810,00	74 - Dotations, subventions et participations	227 850,00
66 - Charges financières	2 467,77	75 - Autres produits de gestion courante	4 120,00
67 - Charges exceptionnelles	1 400,00		
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	312,47	78 - Reprises sur amortissements et provisions	112,36
TOTAL	549 340,65	TOTAL	549 340,65
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	34 666,58
020 - Dépenses imprévues (investissement)	4 240,61	024 - Produits de cessions	2 400,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 268,96	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	40 105,96
16 - Emprunt et dettes assimilées	27 000,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	41 705,53
20 - Immobilisations incorporelles	13 440,00	13 - Subventions d'investissement	135 871,50
21 - Immobilisations corporelles	147 800,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	60 000,00
23 - Immobilisations en cours	98 000,00		
TOTAL	314 749,57	TOTAL	314 749,57

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTE** le budget primitif 2022 du budget annexe ASF,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 21/04/2022 Reçu en préfecture le 21/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221471-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	35	9	9	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux														

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/7-1

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Politique incitative santé

Vu les statuts de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude et plus particulièrement l'article 7-3 « Soutien et coordination des actions en faveur du maintien et du développement des services et équipements publics »,

Vu l'article L 1511-8 du Code des Collectivités Territoriales,

Accueillir de nouveaux personnels soignants sur notre territoire, renforcer l'offre de santé et attirer de nouveaux praticiens, rendre notre territoire attractif pour ces personnels de santé sont les enjeux posés. Mais cela nécessite de prendre en compte d'autres critères que celui de leur installation au sein de leur cabinet. Il est nécessaire de créer les conditions nécessaires à l'installation (logement, aides, ...) et même parfois de prendre un pari sur l'avenir en accompagnant des jeunes dès leurs études. Nous n'avons pas la prétention à ce jour de considérer que les conditions proposées ci-après seront suffisantes mais elles ont pour vocation d'amorcer une première dynamique ; par ailleurs nous mettrons en place les outils permettant de quantifier et qualifier cette politique afin de l'ajuster tout au long de son existence.

La communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude s'est engagée dans la réalisation d'équipement de santé structurants à l'échelle de son territoire, en construisant dans le cadre du schéma de santé 3 maisons de santé pluridisciplinaires publiques.

Aujourd'hui, il est proposé au conseil communautaire de s'engager dans une politique volontariste d'accompagnement, afin de faciliter l'arrivée de nouveaux professionnels de santé pour renforcer les équipes en place et assurer un service de qualité auprès des populations concernées.

Cette réflexion sur la mise en place d'une politique de santé intercommunale, s'inscrit dans une réflexion plus large, celle conduite au niveau du Pays du Haut Jura.

Cette politique de santé incitative et dynamique doit permettre de répondre à différents enjeux :

- Faire face au vieillissement des professionnels de santé,
- Anticiper les besoins et les déficits en professionnels de santé,
- Répondre à la demande de la population en termes de soins, lutter contre la désertification médicale.

Cette politique de santé est articulée autour de trois axes :

- Axe 1 : ACCOMPAGNEMENT à l'installation
- Axe 2 : AIDES aux professionnels du territoire
- Axe 3 : ALLOCATIONS aux étudiants en santé

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **S'ENGAGE** dans une politique incitative santé visant à pallier les carences détectées sur notre territoire.
- **ACTE** que la présente politique pourra à tout moment être interrompue, révisée ou même abandonnée et ce en fonction des besoins du territoire dans ce domaine.
- **VALIDE** les TROIS axes d'intervention proposés et détaillés ci-dessous :

AXE 1 – ACCOMPAGNEMENT à l'installation

1.1 Pack Accueil

- a. Mise en place d'un référent : il est nécessaire de mettre en place un référent pour l'ensemble de professionnels du territoire ; cette personne donnera à l'arrivant un contact et permettra de l'aider sur ces questions au quotidien et ce dans tous les domaines, vie courante, culturels, sportifs,
- b. Proposer un « pack » d'arrivée regroupant toutes les informations pouvant être nécessaires : présentation approfondie du territoire, liste des crèches et des écoles, liste des services publics présents sur le territoire, focus sur les activités (culture, tourisme...). Un travail sera engagé par la personne référente dans ce domaine.

1.2 Aide au Logement

La principale difficulté identifiée réside dans le fait de trouver un logement. Ce logement est considéré comme un tremplin à l'installation tant pour les nouveaux praticiens que pour les stagiaires. Il doit permettre aux professionnels d'apprendre à connaître le territoire et de trouver le logement souhaité. Par ailleurs, en début de carrière, l'accès à l'immobilier peut être un frein à l'installation.

Aussi, un travail collaboratif avec les communes, la Maison pour Tous, sera engagé et pourra permettre d'identifier des logements qui pourraient être mobilisés. La Collectivité s'engage à meubler ces logements et les proposer à la location sur les bases suivantes :

Professions	Conditions
Médecin généraliste ou spécialiste	Gratuité du loyer pendant 6 mois, reconduction possible 1 fois
Kinésithérapeute	Gratuité du loyer pendant 6 mois, reconduction possible 1 fois
Orthophoniste	Gratuité du loyer pendant 6 mois, reconduction possible 1 fois
Dentiste	Gratuité du loyer pendant 6 mois, reconduction possible 1 fois

Une participation aux charges sera demandée à chaque professionnel ou stagiaire bénéficiant de ce dispositif à hauteur de 180 € par mois ou 45 € par semaine.

Cette offre sera proposée dans la limite des appartements disponibles.

1.3 Prime d'installation

Pour les spécialistes et afin de répondre à une urgence immédiate, il est proposé de mettre en place pour 2022 et 2023, une aide à l'installation renforcée afin d'essayer d'enrayer les carences constatées. Cette aide serait de 30 000 € par installation nouvelle sur le territoire avec un engagement à exercer à minima à 40% en cabinet libéral **sur une durée minimum de 5 ans**. Ce temps de travail pourra se cumuler avec un autre temps d'activité dans un établissement hospitalier ou un établissement médico-social au sein du territoire Haut-Jura Saint-Claude.

Il est budgété 2 aides à l'installation pour 2022 et nous prévoyons 3 aides pour 2023
 Cette prime sera cumulable avec l'allocation étudiante (axe 3).

AXE 2 - AIDES aux professionnels du territoire

Il est constaté que lorsque nos professionnels de santé prennent le temps d'accueillir des stagiaires de tous les niveaux dans le cadre de leur exercice, les remplacements des dits professionnels s'en trouvent facilités : meilleure connaissance du territoire et liens tissés dans l'entourage, envie de s'installer,
 Aussi, face au constat de pénurie de médecins généralistes et spécialistes, il paraît nécessaire d'accompagner nos professionnels de santé et de les rémunérer en retour du temps passé pour ces accueils et la formation donnée aux apprenants.

Il propose de mettre une place une allocation d'accueil en direction des médecins généralistes ou spécialistes de 100 € par semaine et ce quel que soit le niveau de la personne et dans la mesure où les études engagées correspondent à l'exercice du professionnel.

Les stagiaires pourront également bénéficier de la mise à disposition d'un logement avec une participation aux charges demandées de 45 € par semaine. Cf. 1.2

AXE 3 – ALLOCATIONS étudiants en santé du territoire

Sur le même constat de pénurie grandissante et future des professionnels de santé, il est proposé d'engager une action visant à encourager les jeunes étudiants de notre territoire à s'installer sur la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude à l'issue de leurs études.

Pour cela, il est proposé une allocation d'études contre un engagement à venir exercer sur ce territoire. Cette allocation serait établie comme suit :

ETUDIANTS DU TERRITOIRE *			
Professions	Conditions d'attribution	Montant	
		Non boursier	Boursier
Médecin généraliste	A compter de la 2 ^{ème} année d'étude	6 000 € / an	7 000 € / an
Kinésithérapeute	A compter de la 2 ^{ème} année d'étude	6 000 € / an	7 000 € / an
Orthophoniste	A compter de la 2 ^{ème} année d'étude	6 000 € / an	7 000 € / an
Dentiste	A compter de la 2 ^{ème} année d'étude	6 000 € / an	7 000 € / an

**L'un des parents ou l'étudiant disposera d'une adresse fiscale principale sur le territoire*

En contrepartie l'étudiant s'engagera à exercer dès la fin de ses études sur le territoire pendant le nombre d'années pour lesquelles il a bénéficié d'une aide de la collectivité, **avec un minimum de 2 ans**. Cette participation communautaire sera cumulable avec les aides que pourraient obtenir l'étudiant (notamment le Contrat d'engagement de service public, « CESP » de la loi Hôpital, Patient, Santé, Territoire « HPST » du 21 juillet 2009), sous conditions de compatibilité.

Le dépôt des dossiers de demande sera à effectuer avant le 30 Aout de chaque année. A noter qu'en cas de redoublement, l'année concernée ne sera pas prise en compte. Les bénéficiaires de l'aide qui renonceraient à leurs études se verront dans l'obligation de rembourser l'ensemble des montants accordés, de même pour ceux qui renonceraient à une installation sur le territoire.

Lors de l'installation, les demandes permettant de renforcer les maisons de santé intercommunales (La Pesse, Saint-Claude et Saint-Lupicin) seront prioritaires.

Envoyé en préfecture le 21/04/2022

Reçu en préfecture le 21/04/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221471-DE

Il est proposé de retenir pour 2022-2023, 10 dossiers.

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces et documents nécessaires à la mise en œuvre de notre politique incitative santé.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221472-DE										
	<table border="1"> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux				
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	35	9	9	5												
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire																

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/7-2

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Mobilités : approbation du contrat d'obligation de service public pour l'exploitation du service transport – commune de St-Claude

Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 7-8 « Autorité Organisatrice de la Mobilité »,

Considérant que la collectivité est actionnaire de la SPL-SA MBFC par délibération du 2 février 2018 et par l'achat de 1 actions de 10 €,

Vu le contrat d'obligation de service proposé par la SPL « Mobilités Bourgogne Franche-Comté »,

Le contrat s'inscrit dans une démarche de préparation de l'application du Règlement CE n°1370/2007 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2007 relatif aux services publics de transport de voyageurs par chemin de fer et par route,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le contrat proposé pour une durée de 2 ans à compter du 1^{er} juin 2022,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre du contrat et à la bonne marche du service.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221473-DE										
	<table border="1"> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux				
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	35	9	9	5												
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire																

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/7-3

LOGEMENT / HABITAT / AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / ADS

Révision du PLU de St-Claude : avancement

Vu les statuts de la collectivité, notamment l'article 5-1 « Aménagement de l'espace »,

Vu la délibération du conseil municipal de la ville de St-Claude du 19 septembre 2019 relative à la mise en révision du PLU,

Vu le transfert de la compétence PLUi à la CCHJSC au 1er juillet 2021 qui modifie de fait les modalités d'organisation de cette révision,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ACCEPTE** de poursuivre la révision engagée par la ville sur le PLU de la commune de St Claude,
- **ACCEPTE** l'avenant à venir au contrat avec le cabinet CITADIA / EVEN CONSEIL pour permettre une reprise du présent contrat et en modifier le terme,
- **ACTE** que cette reprise sera financièrement examinée par la CLECT courant 2022,
- **ACTE** que les élus de la commune ou leurs représentants resteront impliqués et mobilisés sur l'ensemble des étapes permettant de finaliser la présente révision et qu'il leur appartiendra de tout mettre en œuvre pour y parvenir,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la poursuite du PLU de St-Claude et à la mise en œuvre de cette délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221431-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	35	9	9	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance														
	MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux														

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/3-1

ADMINISTRATION GENERALE

Assemblée Haut-Jura Saint-Claude : liste des conseillers communautaires

Vu la liste des délégués communautaires approuvée lors du conseil communautaire du 2 mars 2022,

Vu la démission de M. Daniel Monneret de son poste de maire de la commune de Villard-Saint-Sauveur et de son poste de conseiller communautaire,

Considérant que M. Claude Pimpie a été élu maire de la commune de Villard Saint-Sauveur en date du 8 avril 2022,

Vu l'article L273-12 du code électoral,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la liste des délégués communautaires comme suit :

COMMUNES	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
AVIGNON LES SAINT-CLAUDE	BRAUN Caroline	SAUVEUR Régis
BELLECOMBE	GROS Stéphane	PITEL Frédéric
LES BOUCHOUX	HEURTIER Isabelle	HENROTTE Jean-Marc
CHASSAL-MOLINGES	DEMARCHI Jean-François	
	CORNOT Claire	
CHOUX	PIERS Josette	MOULEYRE Jean-Louis
COISERETTE	VINCENT Bernard	MONNET Romain
COTEAUX DU LIZON	FREZIER Roland	
	DAVID Jean-Louis	
	DURANDOT Nelly	
	VINCENT Maryse	
	FAURE Guy	
COYRIERE	GRENARD Daniel	GERAUD Alain
LAJOUX	MAITRE Hubert	GRENARD Thierry
LARRIVOIRE	DONZE Anne-Christine	KERNOU Mourad
LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	PASSOT Philippe	
	BRULÉ Emilia	
	PLAUT Laurent	
	CHIQUET Cécile	
	MINY Jean-François	
LESCHERES	MAYET Annie	MANZONI Guy
LES MOUSSIÈRES	ROCHET Christian	GROSTABUSSIAT Sandra
LA PESSE	MERCIER CLAUDE	CARNOT Julien
RAVILLOLES	MOREL-FOURRIER Roger	CAVALIERE Vivian
LA RIXOUSE	BONIN Pascal	PERRIN Philippe
ROGNA	JACQUENOD Michael	DEMANGE Roland
SAINT-CLAUDE	MILLET Jean-Louis	
	ELINEAU Herminia	
	INVERNIZZI Noël	
	BILLARD Isabelle	
	COTTET-EMARD Lilian	
	CHAMBARD Catherine	
	BERNARD Alain	
	DESBARRES Céline	
	LUTIC Philippe	
	HERZOG Frédéric	
	DUCHENE Gérard	
	GELPER Loïc	
	GRANDCLEMENT Annick	
	HATMANICHANH Toukkham	
	DE ROECK Laetitia	
	PONCET Frédéric	
BROCARD Olivier		
VAUFREY Nelly		
LAHAUT Francis		
SEPTMONCEL-LES MOLUNES	PERRIN Raphaël	GRENARD Eliane
VILLARD SAINT-SAUVEUR	PIMPIE Claude	MEYNIER Michel
VIRY	MAIRE Jean-Daniel	BLONDET Alain
VULVOZ	JACQUENOD Daniel	COLIN Yves

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221441-DE										
	<table border="1"> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux				
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	35	9	9	5												
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire																

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/4-1

PERSONNEL

Conservatoire : recrutement de vacataires jury de concours

Vu le code général des collectivités publiques,

Vu la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988,

Vu les textes de référence concernant les collaborateurs occasionnels du service public (art. L 311-35 du Code de la sécurité sociale), décret n° 2000-35 du 17 janvier 2000, arrêté du 21 juillet 2000, décret n°2008-267 du 18 mars 2008),

Considérant la nécessité de recruter des personnels dans le cadre de jury de concours ou d'examens,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** la création des vacations énumérées ci-dessous, selon les conditions indiquées.

Type de vacation	Service	Rémunération
Professeurs extérieurs à la CCHJSC appelés à intervenir dans le cadre des jurys de concours et examens	Conservatoire	Montant de la vacation : 62.00 €

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221441-DE

- **ACTE** que les frais de déplacement seront évalués, approuvés et remboursés en sus,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221442-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	35	9	9	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux														

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/4-2

PERSONNEL

Tableau des emplois : création et suppression d'emplois permanents

Conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade. En cas de suppression d'emploi, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Considérant, pour le recrutement d'un professeur de saxophone au **1^{er} septembre 2022**, la nécessité de :

- Créer l'emploi correspondant au grade de :
 - Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps complet (20 heures/20 heures),

Considérant, pour le recrutement d'un professeur de basson au **1^{er} septembre 2022**, la nécessité de :

- Créer l'emploi correspondant au grade de :
 - Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (3 heures/20 heures),

Considérant, afin d'effectuer les opérations de recrutement des postes d'enseignants au conservatoire à pourvoir au **1^{er} septembre 2022** dont les taux horaires seront modifiés et actuellement pourvus par des contractuels, la nécessité de :

- Créer l'emploi correspondant au grade de :
 - Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (7.5 heures/20 heures), instrument cor
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (8 heures/20 heures), formation musicale

- Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (11.5 heures/20 heures), chant musiques actuelles
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (6.75 heures/20 heures), MAO-ensemble musiques actuelles
 - Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (13.75 heures/20 heures), instrument violon
- Supprimer l'emploi correspondant au grade de :
- Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (5.5 heures/20 heures), instrument cor
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (5 heures/20 heures), formation musicale
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (10.5 heures/20 heures), chant musiques actuelles
 - Assistant d'enseignement artistique à temps non complet (5.5 heures/20 heures), MAO-ensemble musiques actuelles
 - Assistant d'enseignement artistique principal de 2^{ème} classe à temps non complet (11 heures/20 heures), instrument violon

Les emplois pourront être occupés par des agents contractuels recrutés à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires au vu de l'application de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique.

La durée pourra être prolongée, dans la limite d'une durée totale de 2 ans, lorsque, au terme de la durée fixée au 2^{ème} alinéa de l'article L332-14 du Code Général de la Fonction publique, la procédure de recrutement pour pourvoir l'emploi par un fonctionnaire n'a pu aboutir.

Par dérogation, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article L332-8 du Code Général de la Fonction publique :

- L332-8 1° Lorsqu'il n'existe pas de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes ;
- L332-8 2° Pour les besoins des services ou la nature des fonctions le justifiant et sous réserve qu'aucun fonctionnaire n'ait pu être recruté dans les conditions prévues par le présent code ;
- L332-8 5° Pour les autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L 4, pour tous les emplois à temps non complet, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 % ;

En cas de recours à un agent contractuel en application des dispositions ci-dessus énoncées, celui-ci exercera les fonctions définies précédemment.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** les créations et suppressions de poste énumérées ci-dessus au 1^{er} septembre 2022, selon les conditions indiquées,
- **ACTE** la présente modification du tableau des effectifs au 1^{er} septembre 2022,
- **AUTORISE** le Président à déterminer la rémunération des candidats retenus selon la nature des fonctions concernées, leur expérience et leur profil,
- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221451-DE										
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux				
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	35	9	9	5												
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire																

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-1

FINANCES

Taxes locales : adoption des taux

Considérant que la mise en œuvre de la réforme des impôts directs locaux, en particulier la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et la baisse des impôts de production, entraîne depuis 2021, des modifications substantielles dans le schéma de financement des collectivités locales et le calcul des bases prévisionnelles et des taux de fiscalité directe locale,

Considérant que les EPCI ne doivent pas voter de taux de taxe d'habitation en 2021 et 2022,

Vu le débat d'orientation budgétaire, il est proposé, pour 2022 de modifier les taux de fiscalité ménage,

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **VALIDE** les taux de fiscalité ménage et de contribution foncière des entreprises suivants :
 - o Taux de fiscalité ménage :
 - Taxe foncière bâti : 4,58 %
 - Taxe foncière non bâti : 6,77 %
 - o Contribution Foncière des Entreprises (CFE) : 22,02 %
- **AUTORISE** le président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221452-DE										
	<table border="1"> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux				
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents												
49	35	9	9	5												
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire																

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-2

FINANCES

Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) : fixation du taux

Vu les statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude et notamment l'article 5-5 relatif à la compétence en matière de collecte des déchets ménagers,

Vu l'adhésion de la Communauté de communes Haut Jura Saint-Claude au SICTOM du Haut Jura,

Il est proposé au conseil communautaire de diminuer le taux pour 2022 à 9.50%,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **APPROUVE** le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 9.50% pour 2022,
- **RAPPELLE** qu'aucune exonération de TEOM n'est appliquée y compris pour les locaux situés sur le territoire communautaire à plus de 200 mètres du point de collecte,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG20221453-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	35	9	9	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux														

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-3

FINANCES

GEMAPI : vote de la taxe 2022

Vu la compétence de la Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude, notamment l'article 5-3 « Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues par l'article L211-7 du code de l'environnement ».

Vu l'article 164 de la loi n°2018-1317 du 28 décembre 2018,

Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **DECIDE** d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations 2022 à 125 000 €,
- **CHARGE** le Président de notifier cette décision aux services préfectoraux,
- **AUTORISE** le Président à signer l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le

ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214541-DE



DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES				
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents
	49	35	9	9	5
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance				
	MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux				

Délibération conforme
Le Président,
Raphaël Perrin
Signé par : 



PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-1

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget général

Le Budget général s'équilibre à hauteur de :

- 15 032 000.00 € en fonctionnement
- 6 435 900.00 € en investissement

Et la balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 - Charges à caractère général	1 369 700,00	002 - Résultat d'exploitation reporté	1 045 544,31
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 857 460,00	013 - Atténuations de charges	205 000,00
014 - Atténuations de produits	4 010 950,00	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	440 407,47
023 - Virement à la section d'investissement	891 800,00	70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	416 070,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	814 595,55	73 - Impôts et taxes	9 428 662,80
65 - Autres charges de gestion courante	4 471 650,00	74 - Dotations, subventions et participations	3 381 705,09
66 - Charges financières	143 510,00	75 - Autres produits de gestion courante	70 705,00
67 - Charges exceptionnelles	441 100,00	77 - Produits exceptionnels	17 203,21
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	31 234,45	78 - Reprises sur amortissements et provisions	26 702,12
TOTAL	15 032 000,00	TOTAL	15 032 000,00
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	679 560,15	021 - Virement de la section de fonctionnement	891 800,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	440 407,47	024 - Produits de cessions	0,00
16 - Emprunts et dettes assimilées	699 925,41	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	814 595,55
20 - Immobilisations incorporelles	1 095 173,50	10 - Dotations, fonds divers et réserves	1 137 553,51
204 - Subvention d'équipement versées	482 500,00	13 - Subventions d'investissement	2 282 435,59
21 - Immobilisations corporelles	1 129 189,51	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 205 515,35
23 - Immobilisations en cours	1 805 143,96	458103 – Mobilité abris vélo et arceaux vélo	104 000,00
26 - Participations et créances rattachées à des participations	0,00		
458103 – Mobilité abris vélo et arceaux vélo	104 000,00		
TOTAL	6 435 900,00	TOTAL	6 435 900,00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTE** le budget primitif 2022 du budget général,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214542-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Délibération conforme Le Président, Raphaël Perrin Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	35	9	9	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux					 									

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-2

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe des activités économiques

Le Budget Zones d'Activités Economiques s'équilibre à hauteur de :

- 600 993.46 € en fonctionnement
- 4 051 418.78 € en investissement

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 - Charges à caractère général	145 485,22	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 504,77
023 - Virement à la section d'investissement	326 870,00	70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	78 000,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 208,71	74 - Dotations, subventions et participations	299 633,60
65 - Autres charges de gestion courante	6,61	75 - Autres produits de gestion courante	132 460,00
66 - Charges financières	70 319,90	76 - Produits financiers	2 800,00
67 - Charges exceptionnelles	500,00	77 - Produits exceptionnels	5 000,00
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	9 603,02	78 - Reprises sur amortissements et provisions	1 595,09
TOTAL	600 993,46	TOTAL	600 993,46
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 441 611,15	021 - Virement de la section de fonctionnement	326 870,00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 504,77	024 - Produits de cessions	1 359 559,82
16 - Emprunts et dettes assimilées	324 400,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	48 208,71
20 - Immobilisations incorporelles	58 400,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	394 959,59
21 - Immobilisations corporelles	476 135,86	13 - Subventions d'investissement	613 420,66
23 - Immobilisations en cours	941 867,00	16 - Emprunts et dettes assimilées	1 297 500,00
27 - Autres immobilisations financières	727 500,00	27 - Autres immobilisations financières	10 900,00
TOTAL	4 051 418,78	TOTAL	4 051 418,78

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTE** le budget primitif 2022 du budget annexe des activités économique,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214543-DE
	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	Délibération conforme Le Président, Raphaël Perrin Signé par :  
49	35	9	9	5		
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance					
	MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux					

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-3

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe zone de Chambouille

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
002 - Résultat d'exploitation reporté	29 324,97	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	122 057,26
011 - Charges à caractère général	2 000,00	70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	136 220,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 047,26	74 - Dotations, subventions et participations	10 907,30
65 - Autres charges de gestion courante	10,00		
TOTAL	151 382,23	TOTAL	269 184,56
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	120 047,26	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	120 047,26
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	122 057,26	16 - Emprunts et dettes assimilées	122 057,26
TOTAL	242 104,52	TOTAL	242 104,52

Envoyé en préfecture le 14/04/2022

Reçu en préfecture le 14/04/2022

Affiché le



ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214543-DE

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTÉ** le budget primitif 2022 du budget annexe zone de Chambouille,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214544-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	35	9	9	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire															

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-4

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe SPANC

Le Budget SPANC s'équilibre à hauteur de :

- 108 587.29 € en fonctionnement
- 13 281.87 € en investissement

La balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
002 - Résultat d'exploitation reporté (déficit)	28 790,76	70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	83 381,04
011 - Charges à caractère général	34 700,00		
012 - Charges de personnel et frais assimilés	38 450,00	74 - Subventions d'exploitation	25 000,00
023 - Virement à la section d'investissement	3 915,38		
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 088,99	75 - Autres produits de gestion courante	10,00
65 - Autres charges de gestion courante	410,00		
67 - Charges Exceptionnelles	500,00	78 - Reprise sur amortissements et provisions	196,25
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	732,16		
TOTAL	108 587,29	TOTAL	108 587,29
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 456,87	021 - Virement de la section d'exploitation	3 915,38
20 - Immobilisations incorporelles	11 825,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 088,99
		13 - Subventions d'investissement	8 277,50
TOTAL	13 281,87	TOTAL	13 281,87

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTE** le budget primitif 2022 du budget annexe SPANC,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214545-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	35	9	9	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire															

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-5

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe Maisons de santé

Le Budget Maisons de santé s'équilibre à hauteur de :

- 458 625.28 € en fonctionnement
- 1 649 619.26 € en investissement

Et la balance du budget primitif se présente ainsi :

FUNCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 - Charges à caractère général	62 000,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	182 661,71
023 - Virement à la section d'investissement	303 139,71	042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 175,57
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 175,57	70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	33 600,00
65 - Autres charges de gestion courante	50 010,00	74 - Dotations, subventions et participations	50 000,00
66 - Charges financières	22 300,00	75 - Autres produits de gestion courante	171 188,00
TOTAL	458 625,28	TOTAL	458 625,28
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
020 - Dépenses imprévues	4 401,69	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	152 428,59
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 175,57	021 - Virement de la section de fonctionnement	303 139,71
16 - Emprunt et dettes assimilées	1 590 000,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	21 175,57
21 - Immobilisations corporelles	3 000,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	0,00
23 - Immobilisations en cours	31 042,00	13 - Subventions d'investissement	1 172 875,39
		16 - Emprunts et dettes assimilées	0,00
TOTAL	1 649 619,26	TOTAL	1 649 619,26

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTE** le budget primitif 2022 du budget annexe Maisons de santé,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires

DEPARTEMENT DU JURA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MEMBRES					Envoyé en préfecture le 14/04/2022 Reçu en préfecture le 14/04/2022 Affiché le ID : 039-200026573-20220413-HJSCSG202214546-DE									
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En exercice</th> <th>Présents</th> <th>Excusés</th> <th>Pouvoirs</th> <th>Absents</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>49</td> <td>35</td> <td>9</td> <td>9</td> <td>5</td> </tr> </tbody> </table>	En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents	49	35	9	9	5	<i>Deliberation conforme</i> Le Président, Raphaël Perrin Signé par :			
En exercice	Présents	Excusés	Pouvoirs	Absents											
49	35	9	9	5											
Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire	Date et lieu de la séance MERCREDI 13 AVRIL 2022 Salle polyvalente Les Bouchoux														

PRESENTS : Raphaël Perrin, Stéphane Gros, Isabelle Heurtier, Jean-François Demarchi, Josette Piers, Roland Frezier, Jean-Louis David, Nelly Durandot, Maryse Vincent, Daniel Grenard, Anne-Christine Donze, Philippe Passot, Emilia Brûlé, Laurent Plaut, Cécile Chiquet, Jean-François Miny, Annie Mayet, Christian Rochet, Claude Mercier, Pascal Bonin, Michael Jacquenod, Jean-Louis Millet, Isabelle Billard, Lilian Cottet-Emard, Catherine Chambard, Alain Bernard, Philippe Lutic, Gérard Duchêne, Annick Grandclément, Frédéric Poncet, Olivier Brocard, Nelly Vaufrey, Francis Lahaut, Michel Meynier (suppléant de Claude Pimpie), Jean-Daniel Maire

EXCUSES : Claire Cornot, Bernard Vincent, Herminia Elineau, Noël Invernizzi, Céline Desbarres, Frédéric Herzog, Loïc Gelper, Laëtitia De Roeck, Daniel Jacquenod

ABSENTS : Caroline Braun, Guy Faure, Hubert Maître, Roger Morel-Fourrier, Toukkham Hatmanichanh,

POUVOIRS : Claire Cornot donne pouvoir à Jean-François Demarchi, Bernard Vincent donne pouvoir à Isabelle Heurtier, Herminia Elineau donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard Noël Invernizzi donne pouvoir à Isabelle Billard, Céline Desbarres donne pouvoir à Philippe Lutic, Frédéric Herzog donne pouvoir à Philippe Passot, Loïc Gelper donne pouvoir à Alain Bernard, Laëtitia De Roeck donne pouvoir à Lilian Cottet-Emard, Daniel Jacquenod donne pouvoir à Raphaël Perrin

Soit 35 présents et 9 pouvoirs soit 44 votants

La convocation pour la séance du 13 avril 2022, datée du 6 avril 2022, a été adressée aux conseillers et affichée aux portes des Mairies de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude.

N°14/5-4-6

FINANCES

Budget primitif 2022 : présentation et adoption du budget annexe ADS

Le Budget ADS s'équilibre à hauteur de :

- 151 411.72 € en fonctionnement
- 49 305.31 € en investissement

Et la balance du budget primitif se présente ainsi :

FONCTIONNEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
011 - Charges à caractère général	18 700,00	002 - Résultat de fonctionnement reporté	751,72
012 - Charges de personnel et frais assimilés	120 170,00	013 - Atténuations de charges	0,00
023 - Virement à la section d'investissement	5 231,13	70 - Produits des services, du domaine et vente diverses	150 650,00
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 938,40	74 - Dotations, subventions et participations	0,00
65 - Autres charges de gestion courante	3 372,19	75 - Autres produits de gestion courante	10,00
TOTAL	151 411,72	TOTAL	151 411,72
INVESTISSEMENT			
Libellé	Dépenses	Libellé	Recettes
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 355,31	001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00
020 - Dépenses imprévues	0,00	021 - Virement de la section de fonctionnement	5 231,13
20 - Immobilisations incorporelles	14 100,00	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 938,40
21 - Immobilisations corporelles	26 850,00	10 - Dotations, fonds divers et réserves	8 658,78
		13 - Subventions d'investissement	18 333,00
		16 - Emprunts et dettes assimilées	13 144,00
TOTAL	49 305,31	TOTAL	49 305,31

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré (résultat du vote : 44 pour, 0 contre, 0 abstention)

- **ADOPTE** le budget primitif 2022 du budget annexe ADS,
- **AUTORISE** le Président à mettre en œuvre le présent budget et à signer l'ensemble des documents nécessaires